



Ancienne école de Farges 15300 Virargues – France
associationdjm@gmail.com - wwwdroitjusticemaroc.fr

Farges le 03/06/2023

À Sa Majesté MOHAMMED VI Roi du Maroc

Objet : spoliations immobilières et détournements d'héritages.

Majesté,

Les membres de l'Association pour le Droit et la Justice au Maroc, et tout particulièrement son Président d'honneur le Professeur Michel Rousset tiennent à vous faire part de leurs très grandes inquiétudes devant la persistance sinon l'aggravation, de la violation d'un droit qui est au fondement de la société, le droit de propriété.

Les principes sont sans équivoque : « Toute personne a droit...à la protection de ses biens », « le droit à la propriété est garanti », « toute personne a droit à un procès équitable et à un jugement rendu dans un délai raisonnable ». Malheureusement il est de fait que cela reste parfaitement théorique pour de nombreuses personnes dont les propriétés ont été spoliées et qui ne parviennent pas à se faire rendre justice au mépris des affirmations les plus solennelles de la constitution. Les informations qui figurent à cet égard dans le document joint à cette lettre illustrent parfaitement les situations de non droit qui perdurent avec la complicité avérée de membres des professions judiciaires et de la police dont on pourrait attendre, compte tenu de leur mission, le respect des devoirs de leur charge alors même qu'a été promulguée le 8 mars 2021 un code de déontologie judiciaire. Il faut savoir que même avec des jugements rendus au Nom de Votre Majesté, après quinze années de procédure en première instance, appel et cassation, aucune victime n'a pu récupérer son bien.

Majesté,

C'est parce que nous savons tous combien cette situation Vous tient à cœur comme l'atteste Votre lettre de décembre 2016, qu'une nouvelle fois nous intervenons auprès de Vous pour que toutes les victimes de ces atteintes inadmissibles à leurs biens, qu'elles soient marocaines ou étrangères, puissent enfin trouver une issue judiciaire favorable à leur problème grâce au bon fonctionnement des institutions du Royaume actuellement perverties par une véritable forfaiture de la part de ceux qui devraient les servir.

Majesté,

A travers cette supplique que nous Vous adressons, ce sont des hommes et des femmes marocains ou étrangers qui expriment leur profond désarroi et font de nouveau appel à Votre intervention qui seule au-delà du règlement de leur situation personnelle, pourra conforter la situation du Maroc comme un État de droit.

Majesté,

Nous Vous prions d'agréer l'expression de notre haute et respectueuse considération et l'assurance de notre entier dévouement.

Professeur Michel Rousset

Stéphane Vabre

